



Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION DE DISCIPLINE

SAISON 2021/2022

Après 2 saisons un peu « compliquées » cause « covid », nous avons enfin pu reprendre la compétition presque normalement pour cette saison 21/22.

Je dis presque normalement parce qu'après ces 2 ans d'interruption les priorités, mentalités et comportements de chacun ne sont plus tout à fait les mêmes. La discipline a pu le constater depuis la reprise en septembre dernier.

Suite à l'arrêt de Michel ADAM et Jean-Marie VEJUX en fin de saison dernière et pour la fin de la mandature 20/24. Ce sont Bertrand NORMAND, Daniel CHIPAUX et Sebastien VEZIN qui nous ont rejoint en tant que membres non élus. Remerciements à nos deux anciens et bienvenue aux 3 nouveaux. Comme vous savez, pour pouvoir siéger notre commission doit toujours être composée d'une majorité de membres non élus. Sachant aussi que les membres concernés par un dossier de leur club d'appartenance n'ont pas le droit d'y participer, sa composition varie chaque semaine.

Pour respecter ces obligations, notre commission est toujours convoquée le mercredi matin pour le lendemain en fonction des dossiers à traiter et je remercie l'ensemble des membres pour leurs disponibilités. Une mention particulière à D. CHIPAUX qui pour sa 1^{ère} année s'est rendu disponible pour toutes les réunions prévues sur la saison, à savoir 35.

Sur les tableaux ci-joint, vous trouverez plus en détails, le récapitulatif des divers sanctions infligées par notre commission aux joueurs ou aux clubs sur l'ensemble de la saison arrêtée à ce jour (reste les finales de coupes) .

En résumé : 35 réunions, 166 dossiers ; 45 reprises, 8 auditions, 362 décisions, 1994 cartons jaunes distribués, 349 blancs, 54 rouges suite à 2 jaunes, 131 rouges direct dont 41 pour fautes grossières. Les diverses sanctions infligées vont du simple match automatique suffisant à des sanctions un peu plus lourdes qui vont de 2 matchs à 2 années de suspension... La commission a aussi donné 9 matches perdus pour diverses raisons (suspension ou bagarre)

Les amendes disciplinaires infligées directement par notre commission s'élevant à 7850€ sans compter les cartons jaunes ou autres amendes prévues au tableau disciplinaire. A titre indicatif le montant des amendes pour le 1^{er} carton jaune se monte à 15873€.

A noter que si la plupart de ces dossiers concernent des faits de jeu ou leur comportement des joueurs sur le terrain, il est à noter que nous sommes de plus en plus confrontés à des comportements concernant l'environnement du match : les spectateurs (trices), les parents, les dirigeants, la dégradation de matériel ou autre...

A souligner aussi les bousculades d'après match, comportements racistes ou discriminatoires en parole ou en acte qui deviennent monnaie courante dans certains clubs. Tout le monde les entend Mais personne ne les prononce Il faudra y mettre un terme !!! d'une manière ou d'une autre....

J'invite les dirigeants et les joueurs à consulter le barème disciplinaire qui pourrait être revu à la hausse pour la saison prochaine. Vu le comportement constaté sur les terrains au plus haut niveau à la TV, les jeunes ont tendance à les imiter, le public aussi...même sur nos terrains

Je rappelle aussi à tous : méfiance avec les mails, SMS ou vidéos qui paraissent sur les réseaux sociaux et qui finissent toujours par arriver au district ou à notre commission. Ces façons de faire engendrent bien souvent des regains de tensions entre les joueurs, les clubs, les dirigeants, voire même les arbitres et que certains d'entre eux peuvent être sanctionnés par notre commission.

L'expression du football doit se faire sur le terrain lors des matchs en respectant les règles qui le régissent avant, pendant ou après la rencontre et non avec ces moyens qui doivent être proscrits.

Comme tous les ans j'ai participé au stage des arbitres à Port/Saône le 26 février dernier pour faire avec eux un petit bilan des divers problèmes rencontrés depuis la reprise.

Pour terminer, je voudrais remercier bien sincèrement tous les membres de notre commission pour leurs disponibilités. Remercier Nathalie et Raphael pour la préparation des dossiers jusqu'à la publication de nos PV le vendredi après-midi.

Bien entendu je reste à votre disposition à votre AG pour plus d'informations d'ordre général et précise que je ne reviendrai pas sur les dossiers personnels traités en commission.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances sportives ou festives espérant vous retrouver tous en pleine forme pour la reprise.

Le Président de la commission discipline
Dominique PRETOT